L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 SEPTEMBRE 1881. 55me Année.

Dudonx, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1881.

VENTES A L'ENCAN.

Par Jas. F. Guinault, sur l'Avenue de Carrollton, près de la machine à désinfecter, une voiture.—A cent, rue St Louis No 68, le midi de l'Etude et bien en un détail.

Association et consolidation des compagnies de barges.

Autrefois le mot d'association n'avait rien de sombre en lui-même; au contraire il représentait à l'esprit un effort de l'homme pour opérer une conquête sur la nature; l'imagination en était réjouie, et personne n'appréhendait du résultat économique que pourrait avoir l'exploitation d'une entreprise fondée au moyen de l'association des capitaux. Il paraissait parfaitement naturel que les capitaux se réunissent pour établir de vastes fabriques, de longues voies ferrées, dont la construction devait nécessairement couter d'énormes sommes. On pressentait alors l'association en général, on l'encourageait, on la favorisait, on la popularisait et on la représentait comme le progrès, comme la gloire du 19me siècle.

En effet, cette association de capitaux a fait de grandes choses, des choses réputées impossibles. Elle a sillonné de chemins de fer l'ancien monde; elle en a sillonné, encore plus rapidement, le nouveau, et maintenant l'association de capitaux se prépare à en sillonner le monde entier, même les déserts de l'Afrique, dans les parties les plus inconnues de ce continent. Voilà ce qu'a fait déjà on ce que fera l'association des capitaux. Cependant, un grand homme d'Etat, dont le nom ne sera jamais oublié en France, M. Guizot, apercevait dans ces associations le germe d'un danger lointain, mais dont le caractère échappait à prime vue à la généralité des esprits, et ce danger consistait pour lui dans la jouissance exclusive des entreprises industrielles par ceux qui les avaient fondées.

Rien n'est plus puissant qu'une association de forces pécuniaires, pensait-il, mais rien, par conséquent, ne peut plus être dangereux, si les forces constituent un monopole de propriété et de jouissance. Ne pourrait-on pas, pour prévenir ce danger, étendre ces associations de manière à y intéresser même ceux qui n'ont pas de capital argent à donner, mais qui fournissent un autre capital tout aussi précieux, celui des travaux manuels? Pourquoi l'ouvrier qui a travaillé à la construction d'une voie ferrée ne serait-il pas appelé à participer au capital social d'une entreprise dans la proportion des forces musculaires qu'il lui a prêtées. S'il y a des actions industrielles pour le capitaliste, pourquoi n'y en aurait-il pas aussi pour l'ouvrier sans l'existence duquel l'entreprise n'aurait pu avoir lieu?

Voilà ce que pensait M. Guizot, dès 1832, bien qu'il ne fut ni socialiste, ni communiste, ni utopiste. Mais il voyait plus loin que tout le monde, et il comprenait que les industries procédant ainsi par associations, devaient ainsi se produire d'autres qui réclameraient plus tard des récompenses en rapport avec les services rendus. C'est ce qui est arrivé. Les ouvriers se plaignent de ne pas être assez rémunérés, et l'histoire des grèves n'est plus chose nouvelle pour le monde. Ces grèves ont affligé l'industrie presque partout. Il a fallu suspendre les travaux de maintes fabriques, et les plus vieux pays, les pays les plus régulièrement et les plus routinièrement gouvernés, en ont souffert comme les pays nouveaux.

Ces désordres ou ces suspensions de travaux n'eussent pas eu lieu si les diverses industries eussent été fondées dans des conditions différentes. En pareil cas, du moins, les troubles provenant de ces inégalités d'avantages n'auraient jamais présenté aucun danger sérieux pour l'ordre public. Si, par exemple, avant d'entreprendre la construction d'une voie ferrée au long cours, une association de capitalistes eut dit aux ouvriers: ceux qui travailleront assidûment avec nous recevront un salaire de tant par jour, et, à la fin du travail, une récompense de trois ou quatre actions industrielles leur donnant droit à une part proportionnelle dans les revenus de l'entreprise, il est clair que ces ouvriers en fussent restés à jamais les amis, parce qu'ils auraient eu intérêt à ce que sa mise en opération ne cessât pas. Nous pouvons en dire autant pour une entreprise de canal ou de fabrique. Cette force ouvrière, indépendante à la permanence des entreprises industrielles, en serait le meilleur soutien, et cette amélioration des conditions du travail, si elle coûtait quelque chose au fondateur de l'industrie, leur rendrait en résultat beaucoup plus. Très certainement, ils y gagneraient.

Mais il y a aussi dans les associations de capitalistes un autre inconvénient que celui des grèves qu'elles suscitent; il y a l'inconvénient du monopole dont les conséquences se font encore plus pentir à la masse du public qu'à la classe ouvrière, bien qu'en ait répondu à cela que si le monopole était trop onéreux, d'autres associations rivales viendraient le détruire. Cela peut arriver quelquefois, mais dure peu. Les associations, endommagées par la concurrence, détruisent cette concurrence en s'associant entre elles et en faisant cause commune. Alors c'est la masse du public qui paie les frais des rivalités passées. Ce danger est prévu dans les Etats-Unis, et c'est pour cela que tant de gens poussent en faveur de l'achat des chemins de fer par le gouvernement général. Mais c'est une opération si difficile qu'on semble y avoir renoncé tout à fait même en Europe, l'expérience, du reste, des chemins de fer par les gouvernements ne présentant pas d'assez grandes certitudes d'économie pour qu'on puisse s'y fier. Cette question est là, plus importante de ce temps, et la solution en occupera toujours très sérieusement les meilleurs esprits.

Ce qui nous a engagé, dans un récitement aujourd'hui, c'est la nouvelle de la consolidation de deux compagnies de barges pour le transport des céréales sur le Mississippi. Ces deux compagnies nouvellement une concurrence qui ne pouvait qu'être avantageuse en commerce de la vallée, et maintenant, qu'elle a cessé, on se demande s'il n'en résultera pas quelque fâcheuse conséquence. On peut bien présumer que et les prix de la consolidation sont trop élevés, d'autres compagnies de barges viendraient nous offrir la concurrence, mais si ces nouvelles compagnies ne peuvent le contester, elles auront hâte de se fondre avec la consolidation pour ne pas tout perdre, et alors nous retombons sous le joug de notre dernière.

Nous n'en sommes pas effrayé, cependant, parce qu'il y a les mêmes raisons exactement qui nous rassurent, et celles mêmes est celle de la concurrence des chemins de fer de l'Est. La consolidation des compagnies de barges ne peut nul l'étendre ni se fondre avec elle. Les chemins de fer, en aucun cas, ne suspendront leur service et les barges, en aucun cas, n'élèveront leur tarif au-dessus de celui des chemins de fer. Il faut, au contraire, qu'ils le maintient au-dessous, si elles veulent occasionner le transport des graines par la voie du fleuve. La consolidation des barges, la consolidation des élévateurs, ne peuvent avoir d'autre but, à moins de folie, et pour atteindre à ce but, il est certain qu'elles feront tous les sacrifices possibles. On peut donc plutôt se réjouir que s'alarmer de la nouvelle annonçant la fusion de la compagnie des barges de St-Louis avec la compagnie des barges de la vallée, et plus la consolidation s'agrandira, plus elle sera en état de faire concurrence aux compagnies des chemins de fer de l'Est, et plus l'expédition des graines par la voie fluviale sera assurée.

Nous n'avons pas besoin de faire observer que rien de ce qui précède ne peut s'appliquer aux dernières évènements de la Nouvelle-Orléans, notre article est purement la reproduction théorique d'une idée économique de M. Guizot il y a 50 ans, idée que nous rappelle la consolidation des compagnies de barges pour le transport des graines sur le Mississippi.

LA PLUIE!

Enfin, pour nous servir d'une figure aimée de nos confrères d'outre Canal, Jupiter Pluvius, attendri par nos prières, a ouvert les écluses du ciel, et la terre desséchée, crevassée, a bu à longs traits l'eau bienfaisante. Non moins altérée que nos jardins, la population des faubourgs de la ville, condamnée depuis plus d'un mois au supplice de Tantale, a recueilli précisément l'eau des gouttières qu'elle a dirigée dans des citernes ébahes et béantes. Tout au problème soulevé par le conflit qui s'est élevé entre les deux agents de la production, le capital et le travail, nos édiles n'ont pas eu le loisir de prendre en considération la situation déplorable de tant de leurs administrés altérés. Les hydrants, qui regorgent de bonne entendre à leur orifice, se sont obstinés à rester clos. Plus humain, le ciel s'est enfin décidé à se couvrir de nuages qui nous prodiguent aujourd'hui, non seulement l'eau si vivement attendue, mais aussi une fraîcheur relative. Tout est donc pour le mieux à qui sait attendre. Un jour de satisfaction entière nous fait oublier les dures privations d'un mois. On se demande aujourd'hui ce qu'est devenu l'implacable soleil d'hier contre lequel la plupart de nos lettrés ont lancé les imprécations de Cléopâtre, dans la tragédie de Mme de Girardin qui porte ce titre.

Espérons que la ville de la Nouvelle-Orléans n'aura pas eu seule le privilège d'une pluie abondante. Nos campagnes et les précieuses moissons qu'elles produisent, ont aussi souffert de la sécheresse. La canne à sucre, surtout, s'étiolait faute d'eau; elle va se relever sous l'influence fécondante de l'état atmosphérique.

Cependant nous attendons mieux encore que ce que nous avons eu. Ce qu'il faut à la ville, afin de la délivrer des immondices longtemps entassées, c'est une de ces avalanches—si nous osons nous exprimer ainsi—qui changeant nos rues en ruisseaux profonds, et qui font, en quelques heures, l'office de mille balayeurs.

Quoi qu'il en soit, soyons tout à la satisfaction du moment, et chantons avec le poète de Tibur: *Nunc est bibendum!* fut-ce de l'eau.

WEST-POINT.

Les examens pour admission à l'Académie Militaire de West-Point devienent de jour en jour plus difficiles et les examinateurs montrent une sévérité qu'on ne leur avait pas connue jusqu'à présent. Aux examens du mois de juin dernier, de deux-cent-quarante postulants, soixante-trois furent rejetés; aux examens de la fin d'août, il y avait trente concurrents et de ce nombre seize seulement ont été admis, en qualité de cadets. Parmi ces heureux, nous voyons avec joie et orgueil, figurer le nom de notre jeune ami, WALTER, BEAUREGARD MERCIER.

Walter est le quatrième fils de notre estimable et distingué docteur, Armand Mercier: c'est après avoir fait, pendant deux ans, des études sérieuses à *Highland Falls Academy*, Etat de New-York, sous la direction du savant et habile principal, le colonel CALEB HUSE, qu'il s'est présenté devant le bureau des examinateurs de West-Point et a été admis comme cadet. Qu'il accepte les vœux bien sincères que nous faisons pour qu'il réussisse et qu'il devienne un jour un homme distingué. C'est le général Randall L. Gibson, représentant du second district congressionnel de l'Etat de la Louisiane, à la Chambre des Représentants à Washington, qui avait envoyé au secrétaire de la guerre le nom de Walter, comme candidat à une place de cadet dans l'Académie de West-Point.

Bottes cirées, pour filleuls à $1.00 à l'Etoile Rouge.

—Ayant appelé la milice sous les armes, le lieutenant-gouverneur McEnery a fait, hier matin, de bonne heure, une visite à tous les arsenaux. Il y a trouvé les différents corps militaires à leurs postes, prêts à obéir à tous les ordres qui leur seraient donnés. Le chef de l'Etat a surtout admiré la force numérique et la tenue martiale du régiment d'artillerie légère de campagne de la Louisiane. Il a mis à profit la circonstance pour manifester en paroles très flatteuses l'admiration que lui inspire ce corps d'élite. Peu de temps après la visite de Son Excellence, nous nous sommes rendus à l'arsenal et y avons trouvé tous nos jeunes gens dans d'excellentes dispositions et prêts à tout évènement. Le colonel G. Legardeur, le major Numa Augustin, les capitaines d'ordonnances Gustave Pitot et James Renshaw et l'adjudant-major Arthur Duval, dans leurs brillants uniformes, donnaient à leurs soldats l'exemple du devoir en étendant les ordres émanant de l'autorité supérieure. Ces valeureux officiers sont admis dans leur *sanctum sanctorum*; ils y discutaient la question de jour, et, certainement le lecteur aspire du voir le journal se passer cette effusion de sang, tout résolus qu'ils étaient à répéter le décondre qui pourrait se produire.

West End.—Le troisième grand spectacle pyrotechnique de la saison sera offert jeudi soir, 15 du courant, à West End. Le feu d'artifice se composera de vingt-six pièces capitales préparées expressément pour cette occasion par la Compagnie Nationale des artificiers des Etats-Unis. On assure que ce spectacle dépassera tout ce qu'on a vu de plus beau tel en ce genre jusqu'à présent. On trouvera les titres de ces pièces pyrotechniques dans nos annonces. Le frontispice de la cathédrale y figure, et le tout sera entremêlé d'une grande variété de fusées et de feux de Bengale, produisant des effets extraordinaires. Les trains partiront tous les quarts d'heure.

Nous lisons dans le *Planteur de l'Ascension*, du 10 septembre:

—Pas de changement dans l'atmosphère de cette semaine. La sécheresse continue dans toute son intensité. Nos cannes sont malades, nos jardins désolés et les canaux à sec. La perspective est loin d'être belle.

—Pas d'amélioration dans la navigation du bayou qui est presque à sec. Le fret nous arrive en wagons de Donaldsonville ou par chaloupe de Thibodaux à des prix exceptionnellement élevés.

FIN DE LA GRÈVE.

Tarif et conditions d'arrangement.

Voici les conditions de l'arrangement qui a été conclu par les représentants de chaque association et qui ont été ratifiées hier matin par les diverses associations de travail:

Premièrement, les patrons auront le droit d'engager qui ils voudront, soit que les travailleurs appartiennent à une association, soit qu'ils n'y appartiennent pas, et de renvoyer tout employé de quelque part qu'il vienne, et sui employé s'intervieudra dans les affaires de son patron ou dans le commerce du port.

Secondement, l'association des patrons, représentant la Bourse au coton, consentent à payer le tarif proposé par eux avec un cent additionnel sur le coton venant de la Levée, soit six cents par balle au lieu de cinq, comme cela avait été publié. Cette addition pour les travailleurs équivaut à une augmentation de quatre cents par balle, d'après les explications données par M. Manley.

Cette concession ayant été faite sur l'assertion du comité de la Chambre de commerce que le différend, entre le tarif de l'association des ouvriers de coton et l'association des patrons, s'élevait à un cent par balle seulement, la différence a été acceptée.

Troisièmement, l'association des patrons consent à ne faire aucune différence contre aucun membre des diverses associations qui peuvent avoir été renvoyés pour cause de connexion avec les dites associations, et s'engage à faire tout ce qu'elle pourra pour leur assurer de l'emploi dans la branche de travail à laquelle ils appartiennent.

Quatrièmement, nous nous engageons à exécuter cet arrangement de bonne foi, et à faire preuve de bons sentiments d'amitié dans toutes nos relations, soit comme patrons, soit comme employés.

Cinquièmement, le tarif et les conditions ci-dessus resteront en vigueur d'aujourd'hui au 1er septembre 1882.

Il y avait beaucoup de monde dans la salle des arrimeurs ou scrimmen, quand les conditions de l'arrangement ont été présentées et le tarif a excité un mécontentement assez vif tout d'abord. Plusieurs discours ont été prononcés, mais M. Delaney ayant fait comprendre que les associés étaient engagés d'honneur à contenir ce que le Grand Conseil avait fait, l'arrangement a été adopté ainsi que le tarif d'une voix à peu près unanime. Le meeting alors a été dissous et chacun s'en est allé en donnant des signes non équivoques de satisfaction.

Dans la conférence où le tarif a été arrêté et les bases de l'arrangement fixées, MM. W. J. Behan, président, E. S. Howard, Chas. H. Dolsen et Douglas Kilpatrick, comité de la chambre de commerce, représentaient, avec plein pouvoir d'agir, le conseil exécutif des travailleurs et leurs diverses associations, et MM. Adolph Meyer, John Boland, T. L. Airy, A. K. Miller, E. S. Musgrove, L. Lacombe, J. C. Denis, E. L. Israel, S. Hayward et Chas E. Black représentaient le conseil exécutif de l'association des patrons.

A midi le maire, le chef de police, le général Behan, le colonel J. B. Lallande et M. Cavanac ont eu une longue conférence au bureau du gouverneur. Ces messieurs ont discuté la situation. M. Boylan a dit que tout était tranquille sur la levée. Le gouverneur après avoir reçu la nouvelle que les ouvriers avaient accepté les conditions que nous donnons plus haut, a envoyé le col. Lallande, de son état-major, dire au capitaine Israel qu'il serait bon de faire circuler quelques camions pour savoir s'ils ne seraient pas attaqués. Le colonel est donc parti, et en arrivant sur la levée il a ordonné à ces propres drivers de charger les camions de coton; puis le coton a été transporté aux presses "Penn" et "Louisiana." A son retour, le colonel a informé le gouverneur que, sauf un nègre qui avait arrêté un des camions et ordonné au driver de retourner sur ses pas, les drivers n'ont pas été molestés. Il a ajouté qu'aussitôt qu'il s'est aperçu que le camion avait été arrêté, il s'est avancé et a dit au driver de continuer son chemin. Le nègre qui avait arrêté le véhicule était avec plusieurs autres nègres, et néanmoins, il s'est tenu tranquille à l'arrivée du colonel.

A trois heures l'ordre étant rétabli dans toute la ville, le gouverneur a lancé une proclamation rappelant celle qu'il avait émise la veille. Nous donnons cette dernière proclamation dans une autre partie de ce journal.

A six heures et demie tous les ouvriers sur la levée, devant la rue Joséphine, étaient rentrés chez eux, avec l'intention de se remettre à l'ouvrage le lendemain matin. Les "bons drôymen" ont donné l'assurance à M. Donovan, sergent du Port, qu'aujourd'hui tous les anciens ouvriers seraient à leur poste.

Un télégramme reçu de New York, par M. L. Grand, nous apprend l'arrivée dans ce port du steamer Labrador, hier, à 6 heures A. M., parti du Hâvre.

M. W. E. Murphy, avocat, vient de transporter son bureau dans la rue de la Douane, No 77, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse.

La perfection—on fait des bottes pour dame c'est la botte Fauché.

Incendies des bois dans l'Etat du Michigan.—Le grand drame du jour, c'est l'incendie qui dévaste la péninsule d'Etat flanquée dans le Michigan. Une superficie de 100 milles carrés couverte de flammes; 200 personnes calcinées ou étouffées par la fumée; 2,000 familles réduites à l'indigence; 20 communes ravagées; des murs de flammes de 200 pieds de hauteur entourant des familles entières, s'avançant avec la rapidité d'une locomotive; des familles se réfugiant dans les puits, et quand les flammes ont passé, retrouvées étouffées au fond de ces puisards, que de récits navrants, que de pages à faire pâlir les descriptions les plus dramatiques des œuvres enfantées par l'imagination en délire!

L'alimentation.—Hommage aux organisateurs de l'exposition d'électricité.—Pile.... de côtes à la Provençale.—On fait frire des côtes de mie de pain dans de l'huile fine. On pose sur chacune d'elles un anchois préalablement fendu et dessalé, et on les saupoudre d'un peu de poivre. On les dresse sur un plat, on les arrose d'huile fine, et on les sert pour accompagner avec un jus d'orange.

Souliers pour enfants; grand assortiment, à l'Etoile Rouge.

Dans un café.

Un jeune homme, dans une toilette des plus bohemiennes, s'assied à une table.

—Garçon?

—Monsieur!.....

—Un strop.....

Le garçon, avec son plus fin sourire:

—De *perons*?

Aux bains de mer:

—Ahmi, on l'a rapporté les 20 francs que tu avais laissé tomber dans la salle de jeu!

—Oui, monsieur, et voici comment: j'avais d'abord offert 10 francs à qui me les rapporterait. Je n'ai rien vu venir. Alors, j'ai offert 50.... et on me les a rapportés de dix côtés différents!

Poterie. Magasin de Lebourneur dernier genre à l'Etoile Rouge.

Le Tramway électrique.—Le tramway électrique a commencé à fonctionner. La voiture sortant du Palais de l'Industrie a fait plusieurs fois le trajet d'aller et retour jusqu'aux chevaux de Marly.

Dans le trajet primitif, un seul tube avait été posé, et le courant électrique devait faire retour aux piles en passant par les rails; ce système a dû être modifié au dernier moment, car on s'est trouvé dans l'impossibilité d'isoler les rails; il a donc fallu procéder à la pose d'un second fil aérien pour guider le courant négatif.

Aujourd'hui que l'installation est complètement terminée, on peut mieux se rendre compte du système appliqué au tramway, dont les bases principales sont relativement simples.

Deux tubes en cuivre serpentent le long de la voie, soutenus par des poteaux; ces tubes, dont l'un est conducteur du courant positif et l'autre du courant négatif, sont fendus à leur partie inférieure. Par la fente de chacun des tubes passe un fil fixé d'un côté à une petite roue qui court librement dans le tube, et de l'autre côté à la voiture. Au fur et à mesure que le tramway avance, mû par le moteur, actionné par le courant électrique, chacune des petites roues, courant librement dans l'intérieur du tube, suit le tramway et permet à ce dernier de recevoir une quantité tout jours égale de force électrique.

Dans l'exposition organisée par le ministère des postes et des télégraphes, un appareil excite vivement la curiosité. C'est un système télégraphique imprimant, à quatre récepteurs et quatre manipulateurs et un seul fil muni de commutateurs et disposé de telle sorte que, par ce seul et même fil, on peut faire passer simultanément quatre dépêches différentes dans chaque sens.

Le petit aérostat exposé qui le fonctionne, gonflé d'hydrogène, devant le président de la République, est actuellement attelé à un manège qui permet de le faire fonctionner aisément et de montrer que son hélice de propulsion a facilement raison de la résistance de l'air, quand elle tourne sous l'action d'un moteur dynamo-électrique actionné par des piles secondaires de Planta.

A côté du phare électrique se trouve une serre à vitres bleues, où l'on va commencer de très curieuses expériences pour étudier l'influence exercée par la lumière électrique sur les plantes et les fleurs qui vont y être placées.

L'éclairage de l'exposition nocturne laisse encore quelques défaillances; un grand nombre d'appareils ne sont pas suffisamment bien réglés; ces faiblesses disparaîtront facilement, d'ici à quelques jours.

Les divers cabinets téléphoniques ne chôment pas un seul instant.

Les étrangers traversent qu'il est de leur intérêt d'acheter leurs chaussures à l'Etoile Rouge.

L'araignée à soie.

L'araignée fileuse n'est pas rare, mais bien connue. Dans ses classifications, la zoologie en a formé une famille assez nombreuse dont les diverses espèces vivent dans toutes les parties de nos habitations, dans les vieux murs, dans les champs, dans les bois. Ces fileuses blanches qu'on voit dans la campagne légèrement emportés par le vent, à certaine jours de l'année, et que le vulgaire nomme *fils de la Vierge*, sont produits par plusieurs représentants de ce groupe. A quel travail n'a pas donné lieu la construction de ces fils de soie—car c'est de la soie—qui se croisent en si grande abondance sur les sillons des terres labourées! C'est qu'il s'agit de l'existence et que, sans distinction ni exception, tous les êtres sont condamnés au travail pour vivre. N'est-ce pas au moyen de ces fils que les araignées sédentaires, toutes carnassières, tissent et tissent ces toiles qui sont autant de pièges où viennent s'embarrasser et se prendre les insectes dont elles se nourrissent?

L'insecte qui lui-même s'est repu ailleurs et, heureux, se prime triomphant—

.....rencontre en chemin
L'ambassade d'une araignée
Et y rencontre aussi sa fin.

Effectivement, qui n'a vu quelqu'une de ces fileuses, embusquée dans un coin de sa toile, ou cachée dans son voisinage, s'élancer tout à coup sur en proie, ainsi empêtrée, la saisir, lui enfoncer son dard dans le corps et distiller dans la plaie le poison qui réduit à l'impuissance l'être dont elle doit faire sa pâture à loisir?

Etant reconnu que ces fils sont de la soie, on s'est demandé plus d'une fois s'il ne serait pas possible de tirer un parti quelconque de ce produit des araignées. La réponse, faite à la suite d'un examen, est facile à prononcer et à formuler. Le voici: outre la difficulté de réunir un assez grand nombre d'araignées,—il en faudrait au moins 700,000 pour produire un demi-kilogramme de soie, il y aurait encore l'impossibilité de les nourrir. En effet, toutes ces espèces étant carnassières, il faudrait commencer par élever en quantité suffisante les moucherons et les autres insectes dont elles vivent et qui deviennent la matière première de leur production utile.

Cependant, ce qu'on ne peut chez nous avec les espèces qui sont nôtres paraît pouvoir devenir possible avec d'autres espèces qui ne nous appartiennent pas, et dont on suppose que nous pourrions faire la conquête.

Voici ce qu'à ce sujet nous annonce une note publiée déjà par nombre de feuilles périodiques:

"Un membre de la société (Ecole pratique d'acclimatation) a fait sur les côtes d'Afrique la découverte d'un insecte produisant nous forme de toile une soie de couleur jaune, forte, longue et de qualité aussi remarquable que celle produite par le ver à soie.

"L'insecte produisant ce tissu appartiendrait à la classe des arachnides et serait, d'après l'explorateur, très facile à acclimater en France.

"Plusieurs échantillons de cette soie ont été fabriqués sur les côtes d'Afrique et rapportés en France, où ils ont été remis à la Chambre syndicale de Fusion des maschands de soie de Lyon.

"Après avoir examiné ce produit nouveau et en avoir reconnu et apprécié toutes les qualités, le vice-président exprima les sentiments favorables de la Chambre syndicale pour l'acclimatation de ce nouvel insecte qui deviendrait instantanément une nouvelle source de richesse pour l'industrie lyonnaise.

"D'après les faits et observations faites sur cet insecte par l'exploitateur, il produirait par semaine la valeur du moins d'un cocon de ver à soie.

"Il y a là certainement une ressource inespérée pour l'industrie de Lyon et des autres villes qui traitent la soie, et si cet insecte peut s'acclimater sans difficulté en France, comme le dit l'honorable membre de l'Ecole pratique d'acclimatation, nous espérons que l'année 1882 nous fera connaître les richesses de cette soie et nous permettra d'enrichir toutes les qualités."

C'est peut-être s'enthousiasmer un peu vite. Dans la note que nous venons de reproduire, nous ne trouvons rien qui nous rassigne sur les mœurs et sur les goûts de l'insecte, sur les facilités ou sur les difficultés de son alimentation, de sa reproduction et de l'élevage résumé des fruits de sa fécondité.

L'éducation du ver à soie, que pourrait doubler l'éducation de cette araignée, n'est pas chose si simple, mais opération assez complexe. Le ver se contente de mûriers végétaux; il en faut, pour le fournir abondamment. L'araignée à soie est sûrement carnassière comme toutes les araignées connues. Or, la production d'une nourriture animale nécessite des élevages spéciaux d'êtres dont la vie, dans bien climats, est plus courte que longue ou durable, et dont la production échappe à l'éleveur, sans compter avec les incommodités qui résulteraient de leur multiplication favorisée.

Nous ne voudrions pas décourager au delà d'une certaine mesure les espérances un peu trop faciles qui semblent être conçues d'une prochaine exploitation relative à l'araignée à soie d'Afrique; mais on nous permettra bien de dire que, pour les mettre sur quelque fondement solide, il est besoin de renseignements plus complets.

Le ver à soie de la Chine ou du Japon, subissé de tout temps dans ces deux contrées, n'en est vers d'Italie au commencement du quatorzième siècle seulement, lorsque le siège de la papauté fut transféré à Avignon. Mais l'industrie que ces sécrétions ont fait naître en France n'y eut devenue florissante que cent ans plus tard, sous le règne de Henri IV. Atténuée dans sa prospérité par les maladies qui se sont abattues sur le précieux insecte, elle a été longtemps menacée d'une ruine complète. Peut-être elle se relève; elle redeviendrait plus riche que jamais si un bon d'un seul producteur de soie, elle en avait deux.

Nous serions les premiers à applaudir à ce brillant résultat. Vienne donc la conquête inattendue de l'araignée à soie d'Afrique; nous n'avons que des vœux à faire pour elle!

Voyez les dernières gravures de nouveaux bas, pour dames, à l'Etoile Rouge.

Les antropophages à Paris.

Nous avons sous les yeux les portraits photographiques que Pierre Petit a été chargé de faire des sauvages antropophages en ce moment à Paris au jardin d'acclimatation.

Ce sont des types d'une bestialité très caractéristique et qui peuvent servir de documents humains aux savants qui soutiennent que l'homme descend du singe.

Seulement entre ces têtes déprimées, ces nez épatés, ces bouches énormes et l'Apollon du Belvédère, quelle différence!

Mais restons sur le terrain de la chronique et de la curiosité.

Les sauvages anthropophages en ce moment à Paris viennent de l'île de l'Ernulte, l'un des groupes de la Terre de Feu, à l'extrémité sud de l'Amérique, antérieure de la Patagonie, au cap Horn; c'est un pays abandonné, sans pâturages possibles.

Comme on va le voir, par les Fuégiens du moins, l'antropophagie n'est pas un vice d'organisme, mais une nécessité.

Mais d'abord montrons les Fuégiens dans leur vie de Paris; ils sont au nombre de onze: quatre hommes, quatre femme et trois enfants.

Ils n'ont pas de vêtements; ils vivent en plein air, d'une vie contemplative, pleine de méfiance; ils consentent à se laisser faire, quand ils ont compris qu'il n'y a pas de danger.

C'est ainsi que Pierre Petit, pour arriver à pouvoir faire poser les Fuégiens, a dû parlementer pendant trois jours. Dès qu'il braquait son objectif, le plus vieux de la bande se réfugiait derrière une femme, préférant sans doute que celle-ci fût tuée s'il devait y avoir projectile.

L'artiste est parvenu à les calmer en leur montrant des portraits à lui, que les Fuégiens pouvaient comparer à l'original; ils se sont tout à fait amadoués quand on leur a montré les portraits des Esquimaux, venus précédemment au jardin du bois de Boulogne.

Autre trait caractéristique.

Pour éviter la petite vérole qui décime les Esquimaux, on a fait vacciner les Fuégiens.

C'est encore par esprit d'imitation qu'on a obtenu ce résultat.

M. le docteur Chambon a piqué le bras de quelques employés du jardin: les sauvages ne sont laissé faire, et en récompense on leur a donné à chacun quelques sous neufs très brillants qu'ils faisaient sauter avec joie et un morceau de viande crue qu'ils dévoraient.

Nous avons assisté à leur repas, si on peut appeler ainsi cette prise de nourriture qui consiste en un quartier de viande qu'ils déchirent par déchirement à l'aide des pieds et des mains, sur un amas de bois à peine allumé. Ils en jettent les morceaux que la fumée et la cendre nutritement rapidement. En cet état pour eux, la viande est cuite à point.

Leur intérieure habituelle fait place à une grande énergie au moment du repas, et c'est avec vorsicité qu'hommes, femmes et enfants absorbent cette chair crue.

Dans leur pays, leur nourriture se compose généralement de poissons, des corps échoués ou de naufragés que la mer rejette sur la côte.

Quelquefois, lorsqu'un navire reste au mouillage dans les eaux de la Terre de Feu, les naturels montent des pirogues et viennent à bord chercher quelque nourriture que les matelots consentent à leur abandonner.

Pendant la période la plus rigoureuse de l'année, les vivres leur font absolument défaut. C'est alors qu'ils se mangent entre eux. Les vieillards sont sacrifiés et plus particulièrement les femmes.

Le navire qui les a amenés en Europe ne trouvait précédemment à cette époque de l'année dans cette région; les voilà aujourd'hui installés en plein bois de Boulogne ne voulurent plus quitter le navire où la distribution de viande était si régulière et ne leur a plus fait défaut depuis.

De même, aujourd'hui qu'ils sont tout ce qu'il leur faut, ils ne montrent aucune férocité.

Bottes Fauché à l'Etoile Rouge.

Sur le boulevard, un distributeur d'imprimés donne à Calino un papier sur lequel il lit:

Le meilleur dîner, à la fois le plus délicat et le plus copieux, pour 1 franc 10 centimes.

Calino, après avoir d'abord haussé les épaules, se gratiant le front d'un air rêveur:

—Si c'était vrai, pourtant!

Rien de plus complet que l'assortiment de l'Etoile Rouge.

Décédé, hier, à huit heures du matin, à l'âge de 50 ans, LOUIS MARVIS, natif de Cherbourg, Normandie, France. Son amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, jeudi, 15 septembre 1881, à 4 heures de l'après-midi. Son corps est exposé rue Bourgogne, No 96, près St-Louis.

MESSE FUNÈBRE.

Une Messe funèbre sera dite à l'église Immaculée Conception, VENDREDI 16 septembre 1881, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme du feu JOSEPH DUCLOZEL OLIVIER. Les amis des familles Duclozel, Carondel et Olivier sont priés d'y assister.

De la part de sa mère.

Proclamation du Gouverneur.

Département Exécutif.
État de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 14 septembre 1881.

Attendu que l'Honorable Maire de la ville de la Nlle-Orléans m'a adressé la communication suivante:

Bureau du Maire,
Nlle-Orléans, 14 septembre 1881.

A Son Excellence S. D. McEnery, Gouverneur de la Louisiane:

Monsieur—Je suis heureux de pouvoir vous informer que l'ordre et la paix régnent de nouveau dans cette ville.

Nous pensons que nous n'avons pas besoin de plus amples renseignements pour vous en aviser, et, en conséquence, je vous en prie, de vouloir bien retirer la proclamation que vous avez émise dans les circonstances présentes.

Je vous prie, Monsieur le Gouverneur